

1 - Objet du concours au choix, soit 1-Balcons verts et fleuris soit 2-Biodiversité en ville

- 1- Le concours Balcons verts et fleuris a pour objectif de valoriser les habitants de Port Marianne qui jardinent sur leurs balcons et terrasses pour faire entrer plus de nature dans le quartier et améliorer le cadre de vie.
- 2- **En partenariat avec la LPO Occitanie** (Ligue pour la Protection des Oiseaux) GL Grand Montpellier Délégation territoriale de l'Hérault, le concours Biodiversité en ville à vocation de favoriser le développement de la biodiversité sur les balcons et terrasses grâce, par exemple, aux plantes attractives pour les abeilles, les papillons, les oiseaux, à l'installation de récupérateur d'eau de pluie ou de bac à eau et autres aménagements bénéfiques à la préservation de la faune locale.

2 - Conditions de participation

Ce concours est gratuit. Il s'adresse à tous les **adhérents des associations Vivre Port Marianne et LPO** ainsi qu'**aux habitants du quartier Port Marianne** résidant en habitat collectif, exception faite des membres du jury.

Les participants devront répondre à un formulaire dans lequel seront renseignés NOM, prénom, mail, téléphone, quartier, adresse postale, adhésion et où **une photo prise en orientation paysage sera insérée**. Chaque candidat devra préciser pour quel prix il concourt. Une description en quelques lignes des actions mises en œuvre pour favoriser la biodiversité sera demandée.

La photo sera au format **jpeg** d'un poids minimum de **5 Mpx** (pour pouvoir être imprimées en A4) et maximum de **10 Mpx** (pour pouvoir être envoyées par mail).

La photo présentera une vue rapprochée, d'un espace végétalisé et fleuri ou d'aménagements spécifiques d'un balcon ou d'une terrasse à l'adresse du participant du quartier Port Marianne. L'environnement sera suffisamment visible pour être reconnu. Les plantes artificielles sont interdites. La photo ne présentera pas de personne identifiable. La photo devra être récente et ne pas avoir été prise avant le 28/04/2024, elle pourra avoir été recadrée mais pas retouchée.

Date limite de réception du formulaire Mardi 21 mai 2024 minuit.

3 - Sélection des photos

Les photos reçues seront évaluées par un jury composé de professionnels en jardinage, en biodiversité et de membres de l'association Vivre Port Marianne.

- 1- Pour le prix Balcons verts et fleuris, seront appréciées la diversité des végétaux, l'harmonie des couleurs, la vitalité des plantes et l'organisation dans l'espace, la mise en scène.
- 2- Pour le prix Biodiversité en ville, seront appréciés les plantations et les aménagements conçus pour favoriser la faune locale (papillons et autres pollinisateurs, oiseaux).

4 - Résultats et remise des prix

10 lauréats seront sélectionnés sur l'ensemble des participants. Le nombre de prix Biodiversité en ville sera déterminé selon les évaluations de notre jury dans la limite de 5 candidats.

Leurs photos seront imprimées par l'association Vivre Port Marianne. Elles seront affichées lors de la fête de quartier "Port Marianne en fête" organisée par l'association Vivre Port Marianne le **31 mai 2024**.

Les prix seront remis lors de cette manifestation ou tenus à disposition au Pavillon Jean Nouvel le samedi 01/06/2024 de 14 h à 17 h.

5 - Droit à l'image et informations personnelles

L'inscription vaut autorisation d'exploitation des photos transmises dans le cadre du concours ainsi que dans le cadre de toutes opérations de communication ou de promotion, sans limite de durée.

Les informations personnelles recueillies seront traitées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ces informations seront exclusivement destinées à l'usage de l'association Vivre Port Marianne et ne seront aucunement cédées à des tiers.